



La lettre de Sapois



N° 100

Sapois, le 14 avril 2021

- **Message de l'Amicale des donneurs de sang à destinations des jeunes de 18 ans**

Vous êtes ou vous allez être MAJEUR(E) en 2021 : vous pouvez maintenant donner votre SANG sans aucun risque et sauver des vies.

L'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles de Vagney serait heureuse de vous accueillir lors de l'une de ses prochaines collectes organisées en collaboration avec l'Etablissement Français du Sang.

Lors de votre premier don vous devrez avoir 18 ans révolus et vous munir d'une pièce d'identité.

Voici les dates collectes organisées sur notre territoire 2021 :

- Vendredi 16 avril à Saint-Amé de 8h30 à 12 h et de 16 h à 19 h30
- Mercredi 16 juin à Saint-Amé de 8h30 à 12 h et de 16 h à 19 h30
- Vendredi 13 Août à Saint-Amé de 15h30 à 19 h30
- Samedi 14 Août à Vagney de 8 h30 à 12 h et de 15 h à 18 h 30
- Lundi 11 octobre à Saint-Amé de 8h30 à 12 h et de 16 h à 19 h30
- Vendredi 10 Décembre à Saint-Amé de 15h30 à 19 h30
- Samedi 11 Décembre à Vagney de 8 h30 à 12 h et de 15 h à 18 h 30

Nous espérons vous rencontrer très prochainement. Merci par avance pour votre future participation.



- **Fermeture du secrétariat de Mairie**

Le secrétariat de la mairie sera fermé :

- du 19 au 23 avril inclus
- et du 10 au 14 mai inclus

Des permanences seront assurées par les élus, les lundi, mercredi et vendredi de 10h à 12h.

Vous pouvez retrouver nos informations sur notre site internet : www.sapois.fr

- **Petit rappel du bon usage dans les toilettes**

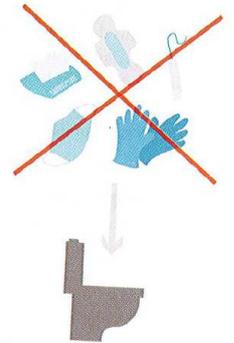
Les agents des services techniques constatent régulièrement des engorgements des évacuations et interviennent pour déboucher les conduites obstruées par des bouchons de lingettes et autres déchets en tous genres.

Force est de constater qu'il est important de rappeler ce que l'assainissement digère ou pas.

Les canalisations et les stations d'épuration ne sont pas conçues pour traiter les déchets, il est donc indispensable de respecter les consignes de tri et de jeter lingettes, masques chirurgicaux, gants, serviettes hygiéniques, rouleaux de papier toilette, médicaments... dans les poubelles adaptées.

Contrairement à ce qu'écrivent certaines marques, les lingettes, par exemple, ne sont pas biodégradables. Hormis l'urine, les selles et le papier toilette, la cuvette des WC n'a pas vocation à recevoir d'autres déchets.

Merci de votre compréhension !



- **Demande d'urbanisme**

Voici le dernier acte d'urbanisme accordé par le Préfet des Vosges (arrêté consultable sur le panneau d'affichage de la mairie) :

- Permis de construire : Les champs des coteaux - Grande Rue